

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 27 AVRIL 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération n°064_260427**Motion relative à l'avenir des Parcours Emploi Compétences (PEC) et à leur rôle dans l'insertion des publics éloignés de l'emploi et le fonctionnement des collectivités**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à dix-sept heures trente, sur convocation individuelle en date du 21 avril 2026, dématérialisée et affranchie le 21 avril 2026, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone VEIL sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procuration donnée à	
Mme Juliana M'DOIHOMA M. Sylvain ARTHEMISE Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN ⁴ M. Imran HATTEEA Mme Eliana NARCISSE M. Mickaël CHAMAND ¹⁻³ Mme Dominique AMAZINGOI-RIVIERE ¹ M. Joël LALLEMAND M. Jean Michel FLORENCY Mme Françoise GASTRIN M. Pascal DORSEUIL ¹⁻³ Mme Rose Méry CORENTHY M. Mathieu MAILLOT Mme Marine MOURGAPIN M. Saad AKHOONE ¹ Mme Jessica NARBE M. Eddy LALLEMAND M. Philippe VIRIN M. Sully AVRIL Mme Marie-Andrée MESSIRA M. Jimmy DORSEUIL Mme Emmanuelle DELAHAYE M. Jean-Fabien NACHAR ¹⁻³ M. Hugo GERARD M. Michel Ange MAILLOT Mme Frédérica VICTOIRE M. René Claude MARIMOUTOU Mme Claudie TECHER Mme Christelle LEPINAY- MARIMAO M. Olivier CHAMAND Mme Marie Clarisse FRANCOISE Mme Agnès PAYET Mme Anne-Gaëlle LEPINAY Mme Juliana BLAIN M. Jérôme TURPIN Mme Laura RIVIERE M. Louis Bertrand GRONDIN Mme MANGUE Corinne ¹ Mme Olivia DIJOUX M. Teddy HOAREAU Mme Mathilde ROGER M. Fabrice HOARAU Mme Caroline Marie Erika TRAJEAN	Mme Yannicke SEVERIN M. Cyrille HAMILCARO ²	M. Sylvain ARTHEMISE Mme MANGUE Corinne	

¹N'ont pas pris part au débat ni au vote de la délibération n°53 et se sont retirés de la salle des délibérations en amont.

²N'a pas pris part au vote de la délibération n°53 au titre de la procuration donnée à Mme Corinne MANGUE

³N'ont pas pris part au débat ni au vote des délibérations n°53 à 62 et se sont retirés de la salle des délibérations en amont.

⁴N'a pas pris part au débat ni au vote des délibérations n°54 à 58 et s'est retirée de la salle des délibérations en amont.

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Jessica NARBE a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nombre de votants		
					Pour	Contre	Abst
Pour la délibération n°39	43	2	0	0	37	0	8
Pour les délibérations n°40 à 42	43	2	0	0	Prend acte		
Pour les délibérations n°43	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°44	43	2	0	0	37	6	2
Pour la délibération n°45	43	2	0	0	37	0	8
Pour la délibération n°46	43	2	0	0	37	6	2
Pour la délibération n°47 à 48	43	2	0	0	43	0	2
Pour la délibération n° 49 à 50	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°51	43	2	0	0	39	0	6
Pour la délibération n°52	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°53	37 ^A	1	7	0	38	0	0
Pour les délibérations n°54 à 58	39 ^B	2	4	0	41	0	0
Pour la délibération n°59 à 62	40 ^C	2	3	0	42	0	0
Pour la délibération n°63	43	2	0	0	6	2	37
Pour la délibération n°64	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°65	43	2	0	0	45	0	0

37^A Mesdames Dominique AMAZINGOI-RIVIERE et Corinne MANGUE, messieurs Mickael CHAMAND, Pascal DORSEUIL, Monsieur Saad AKHOONE et Jean Fabien NACHIAR n'ont pas pris part au débat et au vote de la délibération n°53.

39^B Madame Gaëlle MOUNIAMA-COUPAN, messieurs Mickael CHAMAND, Pascal DORSEUIL et Jean Fabien NACHIAR n'ont pas pris part au débat et au vote des délibérations n°54 à 58.

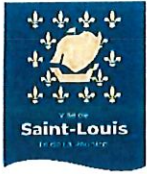
40^C Messieurs Mickael CHAMAND, Pascal DORSEUIL et Jean Fabien NACHIAR n'ont pas pris part au débat et au vote des délibérations n°59 à 62

Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.

La Maire,



Juliana M'DOIHOMA



Fille de passion!

Conseil municipal – Séance du 27 avril 2026

Motion relative à l'avenir des Parcours Emploi Compétences (PEC) et à leur rôle dans l'insertion des publics éloignés de l'emploi et le fonctionnement des collectivités

Après l'appel des conseillers municipaux et la présentation détaillée de l'ordre du jour, Madame le Maire a indiqué à l'Assemblée que le groupe de la majorité « Avec vous, réussir demain » a proposé deux motions.

La présente motion relative à l'avenir des Parcours Emploi Compétences (PEC) et à leur rôle dans l'insertion des publics éloignés de l'emploi ainsi que dans le fonctionnement des collectivités, a été acceptée par la Maire à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 27 avril 2026.

La lecture de la motion a été effectuée par Monsieur Sylvain ARTHEMISE, 1^{er} adjoint, puis un débat s'est engagé au sein du Conseil municipal. À l'issue des échanges, la motion a été soumise au vote.

Le résultat du vote a été le suivant :

45 pour : Mme Juliana **M'DOIHOMA** - M. Sylvain **ARTHEMISE** (+ procuration de Mme Yannicke **SEVERIN**) - Mme Gaëlle **MOUNIAMA COUPAN** - M. Imran **HATTEEA** - Mme Eliana **NARCISSE** - M. Mickaël **CHAMAND** - Mme Dominique **AMAZINGOI-RIVIERE** - M. Joël **LALLEMAND** - M. Jean Michel **FLORENCY** - Mme Françoise **GASTRIN** - M. Pascal **DORSEUIL** - Mme Rose Méry **CORENTHY** - M. Mathieu **MAILLOT** - Mme Marine **MOURGAPIN** - M. Saad **AKHOONE** - Mme Jessica **NARBE** - M. Eddy **LALLEMAND** - M. Philippe **VIRIN** - M. Sully **AVRIL** - Mme Marie-Andrée **MESSIRA** - M. Jimmy **DORSEUIL** - Mme Emmanuelle **DELAHAYE** - M. Jean-Fabien **NACHAR** - M. Hugo **GERARD** - M. Michel Ange **MAILLOT** - Mme Frédérica **VICTOIRE** - M. René Claude **MARIMOUTOU** - Mme Claudie **TECHER** - Mme Christelle **LEPINAY- MARIMAO** - M. Olivier **CHAMAND** - Mme Marie Clarisse **FRANCOISE** - Mme Agnès **PAYET** - Mme Anne-Gaëlle **LEPINAY** - Mme Juliana **BLAIN** - M. Jérémy **TURPIN** - Mme Laura **RIVIERE** - M. Louis Bertrand **GRONDIN** - Mme Corinne **MANGUE** (+ procuration de M. Cyrille **HAMILCARO**) - Mme Olivia **DIJOUX** - M. Teddy **HOAREAU** - Mme Mathilde **ROGER** - M. Fabrice **HOARAU** - Mme Caroline Marie Erika **TRAJEAN**.

La motion relative à l'avenir des Parcours Emploi Compétences (PEC) et à leur rôle dans l'insertion des publics éloignés de l'emploi et le fonctionnement des collectivités a été approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

La Maire,



Le présent document est certifié exécutoire
Etant transmis en Sous-Préfecture le
Et publié le

MOTION RELATIVE A L'AVENIR DES PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC) ET A LEUR ROLE DANS L'INSERTION DES PUBLICS ELOIGNES DE L'EMPLOI ET LE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES

Motion présentée par M. le 1^{er} Adjoint, Sylvain ARTHEMISE, au nom du groupe majoritaire

CONSIDERANT la situation sociale particulièrement fragile à La Réunion, marquée par un chômage structurellement élevé : selon les dernières données de l'INSEE issues du recensement 2022, **le taux de chômage atteint 28,9 % de la population active de 15 à 64 ans à l'échelle départementale**, soit un niveau bien supérieur à la moyenne nationale de 11,7% et révélateur des difficultés persistantes d'accès durable à l'emploi pour une part importante de la population réunionnaise ;

CONSIDERANT que cette fragilité s'accroît à l'échelle de la commune de Saint-Louis, où **le taux de chômage atteint 33,2 % de la population active de 15 à 64 ans selon ces mêmes données de 2022, et culmine à 47,9 % chez les 15-24 ans** ; cette réalité témoigne de l'urgence sociale qui caractérise le territoire saint-louisien et de l'enjeu majeur que représente le maintien d'outils d'insertion adaptés aux publics les plus éloignés de l'emploi ;

CONSIDERANT le rôle des **Parcours Emploi Compétences (PEC)** comme outil d'insertion professionnelle destiné aux personnes les plus éloignées du marché du travail, reposant sur un triptyque emploi - formation - accompagnement ;

CONSIDERANT que ces contrats permettent à de nombreux bénéficiaires :

- de reprendre pied dans une activité professionnelle,
- d'acquérir des compétences,
- et de retrouver une dignité sociale ;

CONSIDERANT que les PEC constituent également un **levier de fonctionnement essentiel pour les collectivités et leurs établissements publics (CCAS, CDE)** notamment au niveau des écoles (accompagnement des enfants, restauration, animation périscolaire) ou encore dans les services de proximité (médiation sociale, amélioration de l'habitat, petits travaux à domicile,...)

CONSIDERANT les fortes inquiétudes exprimées pour 2026 :

- L'absence de visibilité sur le nombre de PEC alloués à La Réunion à ce jour ;
- Les annonces d'une **baisse très importante du dispositif**, pouvant atteindre **70 - 80 %**
- Le passage envisagé de **10 000 contrats en 2025 à environ 2 000 en 2026** ;

CONSIDERANT la réduction progressive du soutien financier de l'État et de la durée des contrats

CONSIDERANT que cette évolution pose un double risque majeur :

- **d'une part un risque social marqué par** une diminution des opportunités d'insertion, une aggravation de la précarité, une rupture de parcours pour les publics les plus fragiles ;
- **d'autre part un risque pour les collectivités et leurs établissements** en termes de désorganisation des services publics de proximité et d'augmentation des charges sur des budgets déjà fortement contraints

CONSIDERANT toutefois que :

- les PEC ne peuvent constituer, à eux seuls, une réponse suffisante et durable aux enjeux de l'emploi ;
- leur efficacité en matière d'insertion doit être **améliorée et renforcée**, notamment en termes de formation et de débouchés

Aubourg

**LES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION
EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026**



- **EXPRIMENT leur vive préoccupation** face à l'absence de visibilité et à la baisse annoncée des Parcours Emploi Compétences pour 2026 ;
- **AFFIRMENT que les PEC, sans être une solution unique, demeurent un outil indispensable** pour accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, répondre aux besoins sociaux du territoire, et garantir la continuité des services publics de proximité ;
- **DEMANDENT à l'État :**
 1. **La clarification immédiate des volumes de PEC pour 2026**, afin de permettre aux collectivités d'adapter leurs budgets et leurs organisations ;
 2. **Le maintien d'un niveau de contrats adapté aux réalités de La Réunion**, en cohérence avec la situation sociale, le niveau de chômage, et les besoins d'insertion ;
 3. **Une stabilisation des règles de financement**, garantissant un reste à charge soutenable pour les collectivités ;
 4. **Un renforcement qualitatif du dispositif**, notamment en matière de formation, d'accompagnement, et de passerelles vers l'emploi durable ;
- **AFFIRMENT la mobilisation de la Ville de Saint-Louis** en faveur de l'insertion sociale et professionnelle de ses habitants ; et rappelle son engagement concret, avec le recours encadré au dispositif PEC pour accompagner les publics les plus fragiles et soutenir le fonctionnement des services municipaux ;
- **APPELLENT à une approche responsable et équilibrée**
 - qui ne consiste ni à abandonner brutalement le dispositif, ni à en faire une solution unique,
 - mais à en faire un outil utile, encadré et complémentaire d'une politique globale d'insertion.
- **DEMANDENT** que la présente motion soit transmise au Préfet de La Réunion, au Gouvernement, aux parlementaires, et aux associations d'élus.

[Handwritten signatures and scribbles in blue ink]